



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI

APD IV / Mini-puisse

M. Gent

A traiter par _____

Date entrée : 7/9/81

N° Classement : 15605/09.02

Réf. N° :

Annexe : 2.

Objet : Demande d'ordre de mission pour Monsieur B. NGULINZIRA.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de Vous informer que l'UNESCO organisera à CONAKRY du 21 au 25 septembre 1981, une réunion d'experts sur "La Définition d'une Stratégie relative à la Promotion des langues Africaines".

L'UNESCO a adressé une invitation, dont copie en annexe 1, à Monsieur Boniface NGULINZIRA, Directeur-Adjoint du Bureau Pédagogique de l'Enseignement Secondaire en vue de participer à cette réunion.

Monsieur NGULINZIRA, qui est aussi, depuis trois ans, Professeur visiteur de linguistique africaine à l'Université Nationale du Rwanda, dirige, pour notre pays, le projet de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique visant à constituer un Atlas Linguistique d'Afrique Centrale, et a participé en octobre 1979 au colloque organisé à Bamako sur la "Revalorisation et l'Intégration des Langues nationales dans les Systèmes éducatifs".

Il a d'autre part présidé la session internationale des spécialistes en Linguistique Comparative Bantoue, tenue à Kigali du 9 au 13 juin 1981 sous les auspices du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en collaboration avec l'Agence de Coopération Culturelle et Technique. Monsieur NGULINZIRA est donc très au courant des efforts faits par notre pays en vue de promouvoir notre langue nationale, et c'est pourquoi je Vous demanderais de bien vouloir lui délivrer un ordre de mission.

L'intérêt, pour notre pays, de la réunion de CONAKRY est explicité dans le document en annexe 2, élaboré par l'intéressé.

Le voyage de l'intéressé durera du 16 au 28 septembre 1981 et sera supporté par l'UNESCO.

Compte tenu de la durée du voyage et du fait que, comme dit dans la lettre d'invitation, le séjour ne sera pris en charge par l'UNESCO que pour la durée de la réunion, je Vous demanderais de bien vouloir accorder à Monsieur NGULINZIRA l'entièreté des frais de mission pour les huit jours de transit et le tiers (1/3) pour les cinq jours que durera la réunion.

./.

Les frais de mission seraient à imputer au
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président,
l'assurance de ma très haute considération.

Colonel Aloys NSEKALIJE,

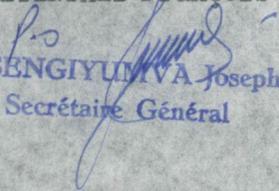
Ministre de l'Enseignement
Primaire et Secondaire.

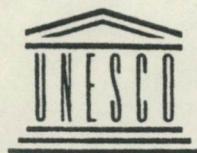
Vu pour approbation :

Kigali, le

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

NGARUKIYINTALI Francois


NSENGIYUNVA Joseph
Secrétaire Général



united nations educational, scientific and cultural organization
organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy, 75700 PARIS

téléphone : national (1) 577 16 10
international + 33 1 577 16 10
télégrammes : Unesco Paris
téléc : 204461 Paris

référence : CC/CS/81.01

23 IIII 1981

Monsieur le Professeur,

J'ai l'honneur de vous inviter, au nom du Directeur général, à participer à la réunion d'experts sur "La définition d'une stratégie relative à la promotion des langues africaines" qui se tiendra à Conakry (Guinée) du 21 au 25 septembre 1981.

Cette réunion dont l'ordre du jour est joint en annexe rassemblera une trentaine de participants.

L'organisation prendra en charge vos frais de voyage aller-retour par avion en classe économique entre votre résidence et Conakry et vous allouera une indemnité journalière aux taux en vigueur dans le système des Nations Unies pour chaque jour de présence à la réunion. Par ailleurs, une interprétation simultanée sera assurée en anglais et en français, qui seront les deux langues de travail de la réunion. Enfin, vous serez couvert par une police d'assurance globale (maladie-accident) pour la durée de la réunion, à l'exception des frais résultant de causes antérieures.

Si, comme je le souhaite vivement, vous êtes en mesure d'accepter cette invitation, je vous serais obligé de bien vouloir en informer M. A. Gatera, Division des études de cultures, dans les meilleurs délais et si possible par câble.

Afin de nourrir les débats de cette réunion dont vous mesurez sans doute l'importance, je vous serais reconnaissant de bien vouloir préparer une brève communication sur votre pays en vous basant sur les différents points de l'ordre du jour.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Professeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Makaminan Makagiansar
Sous-Directeur général pour
la Culture et la Communication

Monsieur Boniface NGULINZIRA
Ministère de l'Éducation
KIGALI
Rwanda

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

REUNION D'EXPERTS SUR "LA DEFINITION D'UNE STRATEGIE RELATIVE
A LA PROMOTION DES LANGUES AFRICAINES"

Conakry (Guinée) 21-25 septembre 1981

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Séance d'ouverture
2. Election du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation de la situation et de la politique linguistiques pays par pays
5. Résumé synthétique et critique des situations et politiques linguistiques exposées au point 4
6. Essai de définition d'une stratégie à partir des situations identifiées
7. Propositions concrètes d'un programme dans les domaines suivants :
 - a. Problèmes de terminologie et de traduction
 - b. Elaboration des textes de référence (en particulier lexiques, dictionnaires élémentaires, dictionnaires monolingues, grammaires, etc..)
 - c. Elaboration des textes administratifs
 - d. Méthodologie d'élaboration de textes scolaires et d'alphabétisation
 - e. Problèmes de l'édition en langues africaines : programme d'action
 - f. Langues africaines et moyens modernes de communication (radio, télévision, livres, presse écrite, etc..)
 - g. Atlas des langues africaines
 - h. Recherche théorique et appliquée
 - i. Coopération entre les Etats ayant des langues communes : propositions et programme d'action
 - j. Discussion et adoption du Rapport
 - k. Séance de clôture.

DEFINITION D'UNE STRATEGIE RELATIVE A LA PROMOTION
DES LANGUES AFRICAINES

(REUNION D'EXPERTS - Conakry 21-25 septembre 1981)

1. Un mot sur le choix de CONAKRY.

Le choix de Conakry pour accueillir la réunion d'experts sur la "Définition d'une Stratégie relative à la Promotion des Langues Africaines" est très significative.

Dans le rapport de la mission que nous avons effectuée à BAMAKO en octobre 1979, où nous avons participé au "Colloque sur la Revalorisation et l'Intégration des Langues Nationales dans les Systèmes Educatifs", nous faisons état de l'expérience guinéenne :

"... expérience africaine qui a séduit les participants, celle de la République Populaire Révolutionnaire de Guinée qui, dans une situation de multilinguisme, a pu choisir six langues et les promouvoir au rang de langues d'enseignement. De ce fait, ces six langues sont actuellement parlées par la quasi-totalité des Guinéens soit comme langue première, soit comme langue seconde."

Nous citons une déclaration du Directeur de l'Académie des Langues de Conakry :

"Depuis 1968, l'enseignement est dispensé au niveau des écoles primaires de Guinée en langues nationales. Il a actuellement atteint les deux premières années du secondaire. Le français dispensé comme discipline dès la troisième année du cycle primaire n'intervient comme langue d'enseignement qu'à partir de la neuvième année."

Il importe de souligner ici la ressemblance entre les expériences guinéenne et rwandaise, puisque ce nous le français est enseigné comme discipline à partir de la 4ème année et ne devient langue d'enseignement qu'en première année secondaire, il est la neuvième année de scolarité.

A l'exception du Rwanda, du Ouganda, de la Somalie et de quelques entités politiques d'Afrique Australe, les pays africains connaissent tous un plus ou moins vaste foisonnement linguistique. Il est donc certain que ces pays apprendront beaucoup de l'expérience guinéenne, qui fait figure d'exemple.

Intérêt pour notre pays de la république CONAKRY.

Les Africains qui commencent à introduire les langues africaines dans leurs systèmes éducatifs, et seulement jusqu'en 3ème primaire à titre expérimental, ont pas que la scolarisation plus de 50 ans et continue à donner des résultats satisfaisants.

Les Rwandais sont habitués à lire des journaux en Kinyarwanda, à entendre des émissions-radio en kinyarwanda, à traiter avec l'Administration en kinyarwanda et, pour certains, à passer un examen de Kinyarwanda jusqu'à la fin des études secondaires. Cette routine à laquelle nous sommes habitués serait révolutionnaire dans la plupart des pays africains.

L'expérience rwandaise fait donc figure d'exemple, et la réunion de CONAKRY sera une occasion de plus pour mieux la faire connaître.

Il ne faut sans doute pas se laisser à un chauvinisme étroit. Les réalisations rwandaises en matière de promotion du Kinyarwanda sont importantes mais le sentiment des Rwandais, préoccupés par la question, est qu'il y a encore à faire notamment dans une meilleure clarification du bilinguisme officiel franco-rwandais au niveau de l'Administration.

D'autre part, nous sommes actuellement confrontés avec l'élaboration de termes techniques et scientifiques rwandais (Cfr. Commissions nationales du Lexique). La discussion avec les représentants d'autres pays de la méthodologie d'élaboration de ces nouveaux termes pourrait être enrichissante pour tous les participants.

3. Eléments pour une définition d'une Stratégie de la Promotion des Langues nationales.

La promotion des langues nationales est une question qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. Plusieurs réunions ont déjà été organisées sur cette question. Citons les plus récentes :

décembre 1976 :

Une conférence internationale est organisée à YAOUNDE sur la Promotion des Langues Nationales, sous l'égide de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique;

novembre 1977 :

Une autre conférence internationale est organisée sur la même question à BUJUMBURA;

octobre 1979 :

La Conférence des Ministres de l'Education organise à BAMAKO un Colloque sur la Revalorisation et l'Intégration des Langues africaines dans les Systèmes Educatifs.

Il est à espérer que la Réunion de CONAKRY ne sera pas "une réunion de plus" et dépassera le seul niveau spéculatif et aboutira à des conclusions concrètes en matière de politique de planification linguistique en Afrique.

Il y a accord sur la finalité et les principes de la promotion des langues africaines : le développement économique, social et culturel de l'Afrique doit s'appuyer sur une politique de sauvegarde des valeurs culturelles africaines dont le support essentiel se trouve être les langues africaines.

La promotion des langues africaines est ^{de}contionnée par une volonté politique clairement exprimée et par une reconversion des mentalités car elle rencontrera des oppositions même parmi les Africains.

Pour les pays multilingues, le point de départ consiste dans le choix d'une ou plusieurs langues nationales afin de les employer :

- au niveau de l'alphabétisation
- au niveau de l'enseignement
- au niveau de tous les secteurs de la vie courante (vie professionnelle, arts, presse et mass media, administration)
- au niveau même de la communication régionale (ex. Swahili).

La promotion des langues africaines commande la mise en place de moyens de recherches fondamentales et appliquées et de formation de chercheurs :

- formation des enseignants et de linguistes nationaux de haut niveau
- élaboration d'outils (manuels, lexiques, etc ...)

Tout ceci nécessite de grands moyens financiers et demande une campagne de sensibilisation de l'opinion publique africaine.
